



Accédez au Catalogue des accords d'entreprises par thématiques, secteurs et dates
[Catalogue des accords](#)

Accueil » Relations collectives » Relations sociales nationales » Axa France lance une démarche de dialogue social sur l'intelligence artificielle

Axa France lance une démarche de dialogue social sur l'intelligence artificielle

Par Antoine Piel. Publié le 13 décembre 2024 à 17h42 - Mis à jour le 18 décembre 2024 à 17h20

Dans un relevé de conclusions adopté paritairement le 19 novembre 2024, la direction de l'assurance Axa France IARD (34 000 salariés en France) et les partenaires sociaux s'accordent pour lancer une démarche de dialogue social concernant l'intelligence artificielle. Celle-ci doit permettre de développer un "cadre de confiance" avec les représentants du personnel sur l'IA et l'IA générative en particulier et de faire du dialogue social un "facteur clé d'accompagnement du changement et du plan d'action stratégique" sur ces sujets. L'entreprise, **qui a déjà mis en place une IA générative interne sécurisée**, s'engage aussi à ce que "l'humain reste maître dans les décisions applicables". Un comité dédié à l'IA sera créé au sein du CSE central pour partager une "vision globale des initiatives en matière d'IA" aux partenaires sociaux. Enfin, les représentants du personnel seront formés et Axa partagera chaque année les effets du déploiement de la technologie sur les métiers et les compétences.

À retenir. L'entreprise se place dans le cadre de l'IA Act, **règlement européen définitivement adopté cette année**, qui va introduire des obligations d'information des représentants du personnel sur l'usage de l'IA.

Consultez notre moteur de recherche d'accords des plus grandes entreprises françaises

Antoine Piel